

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre** le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

*Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 19 septembre 2024*

*Nombre de conseillers en exercice : 33*

*Quorum : 17*

*Nombre de conseillers présents : 23*

**Présents :** Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Jean DARDENNE, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie-Noël BERGER, Lucile VALADAS, David PENOT, Jean-Christophe ROMAND, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gilles MONTI, Laurent JARRY, Alain AUTHIER,

### **Excusés par procuration :**

Alain BOURION donne procuration à Fabien DOUCET en date du 16 septembre 2024

Danielle TODESCO donne procuration à Marie-Noël BERGER en date du 10 septembre 2024

Alexandre DOS REIS donne procuration à Clément RAVAUD en date du 23 septembre 2024

Martine LERICHE donne procuration à Lucile VALADAS en date du 23 septembre 2024

Valérie MILLON donne procuration à Martine NOUHAUT en date du 23 septembre 2024

Anca VORONIN donne procuration à Marie-Pierre ROBERT en date du 23 septembre 2024

Aurora TONNELIER donne procuration à Stéphanie PANTEIX en date du 25 septembre 2024

Laurence PIPERS donne procuration à Jean-Christophe ROMAND en date du 25 septembre 2024

Jean-Pierre GAUGIRAN donne procuration à Laurent CHASSAT en date du 25 septembre 2024

### **Absente :**

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de Séance Marie-Pierre ROBERT

**Objet :** Demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour création de pistes forestières (VIENNE-AUZETTE)

### **Délibération 2024 - 104**

La Ville de Panazol a engagé des travaux de construction d'une piste forestière au lieu-dit La Couture Charbon afin de permettre l'exploitation forestière du massif, sa protection contre l'incendie et l'ouverture du site au public. Elle souhaite aujourd'hui, d'une part, poursuivre cet aménagement en prolongeant la piste de la Couture Charbon et, d'autre part, construire une piste complémentaire dans la Vallée de l'Auzette entre les lieux-dits Pont-Lavaud et Morpiénas, pour desservir des fonciers boisés récemment acquis.

Dans ce cadre, la Ville de Panazol a décidé de solliciter le soutien financier du Département de la Haute-Vienne.

**Calendrier prévisionnel d'exécution :**

Le planning prévisionnel de l'opération est le suivant :

Dépôt de la demande de subvention CD 87 :	sept. 2024
Commande des travaux et notification de l'OS de démarrage :	mai 2025
Démarrage des travaux :	juin 2025
Fin des travaux :	déc. 2025

**Financement de l'opération :**

Sur la base des études réalisées par l'ONF, l'estimation prévisionnelle des dépenses a pu être établie :

- Coût prévisionnel de l'opération toutes dépenses confondues (travaux, études, ...) : 110 550 € HT.

À partir de ces éléments, un plan de financement prévisionnel détaillant l'ensemble des subventions sollicitées et leur origine a été établi. Ce plan de financement est proposé à l'approbation du Conseil Municipal. Ainsi, l'aide sollicitée auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne serait de 20% du coût de la part de l'opération correspondant à 22 110,00 € HT.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer pour :

- valider le coût prévisionnel de ce projet ;
- valider le plan de financement prévisionnel de cette opération ;

**DÉLIBÉRATION**

Monsieur le Maire présente de manière synthétique l'intérêt qu'il y a de poursuivre la desserte en pistes forestières du massif de la Couture Charbon ainsi que celui de la vallée de l'Auzette. Ces pistes permettront de mettre en œuvre l'enrichissement forestier, une ouverture raisonnée au public ainsi que la protection incendie des massifs. Il rappelle les financements envisagés en 2025. Dans ce contexte, il précise qu'il convient de solliciter le soutien financier du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 110 550 € HT et que l'aide apportée par le Département de la Haute-Vienne pourrait être de 20% du montant des travaux éligibles.

Il expose enfin le plan de financement prévisionnel en détaillant les subventions envisagées et leur origine. Les aides sollicitées seront les suivantes :

**Plan de financement prévisionnel :**

Nature des recettes	Montant	%
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE	22 110,00 €	20%
VILLE DE PANAZOL	88 440,00 €	80%
<b>Coût total</b>	<b>110 550.00 €</b>	<b>100%</b>

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-21 et L. 2241-1 ;

**VU** le projet de prolongement de la piste forestière de la Couture Charbon et de création d'une piste complémentaire dans la vallée de l'Auzette ;

**CONSIDÉRANT** la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;

**CONSIDÉRANT** avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE À L'UNANIMITÉ**  
**(1 abstention M. Laurent JARRY)**

- **D'APPROUVER** le contenu du projet et le coût prévisionnel de l'opération estimé à 110 550.00 € HT, établi par l'ONF qui assurera la maîtrise d'œuvre ;
- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel relatif à cette opération dont le détail du montant des subventions sollicitées par organisme financeur potentiel est précisé dans le tableau ci-avant ;

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 26 septembre 2024

Le Maire,



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le - 1 OCT. 2024

Publié ou notifié

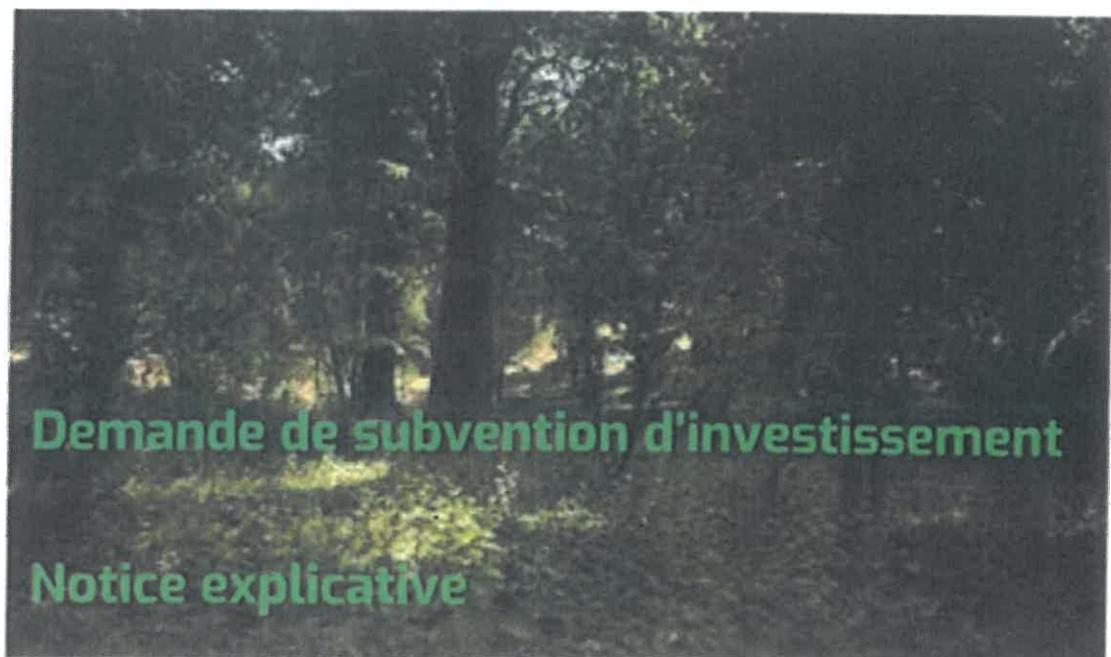
2 OCT. 2024

# PANAZOL

## CONSTRUCTION DE PISTES FORESTIÈRES

au lieu-dit La Couture Charbon

et dans la vallée de l'Auzette



Ville de  
**PanaZol**

Septembre 2024

---

## I - CONTEXTE DE L'OPERATION

### 1.1. Présentation générale.

Construction de pistes forestières tracées en terrain naturel permettant l'exploitation forestière de deux massifs, leur protection contre l'incendie et l'ouverture des deux sites au public, au lieu-dit 'la Couture Charbon' et dans la vallée de l'Auzette entre les lieux-dits 'Pont de Lavaud' et 'Morpiénas'.

Une première phase, étude d'avant-projet, a déjà été réalisée par l'Office National des Forêts et financée par la commune.

### 1.2. Le projet :

Les deux pistes forestières seront créées sur des terrains propriété de la commune.

#### Prestations à réaliser :

✓ MAÎTRISE D'ŒUVRE pour la construction de la piste forestière de la Couture Charbon (2<sup>ème</sup> phase) et celle de la vallée de l'Auzette

✓ Coordination SPS

✓ TRAVAUX présentant les caractéristiques suivantes :

#### Dimensions de l'équipement :

- 1 860 mètres linéaires par 3.5 mètres de largeur moyenne

#### Structure de l'équipement :

- Terrassement en déblais-remblais

#### Revêtement :

- Terrain naturel

#### Ouvrages d'art :

- Aqueducs (et têtes d'aqueducs)

### 1.3. Synthèse de l'opération :

Libellé de l'opération : CONSTRUCTION DE PISTES FORESTIÈRES, DESSERTE DES MASSIFS FORESTIERS DE 'LA COUTURE CHARBON' ET DE LA VALLÉE DE L'AUZETTE

Adresse du projet : lieu-dit 'la Couture Charbon' / vallée de l'Auzette entre les lieux-dits 'Pont de Lavaud' et 'Morpiénas'

Coût prévisionnel de l'opération : le coût prévisionnel de l'opération s'établit à **110 550.00 € HT.**

Dans ce coût d'opération sont compris :

- La maîtrise d'œuvre ;
- La préparation des emprises des travaux (abattage, façonnage, débardage) ;
- Le terrassement ;

# **Construction de pistes forestières**

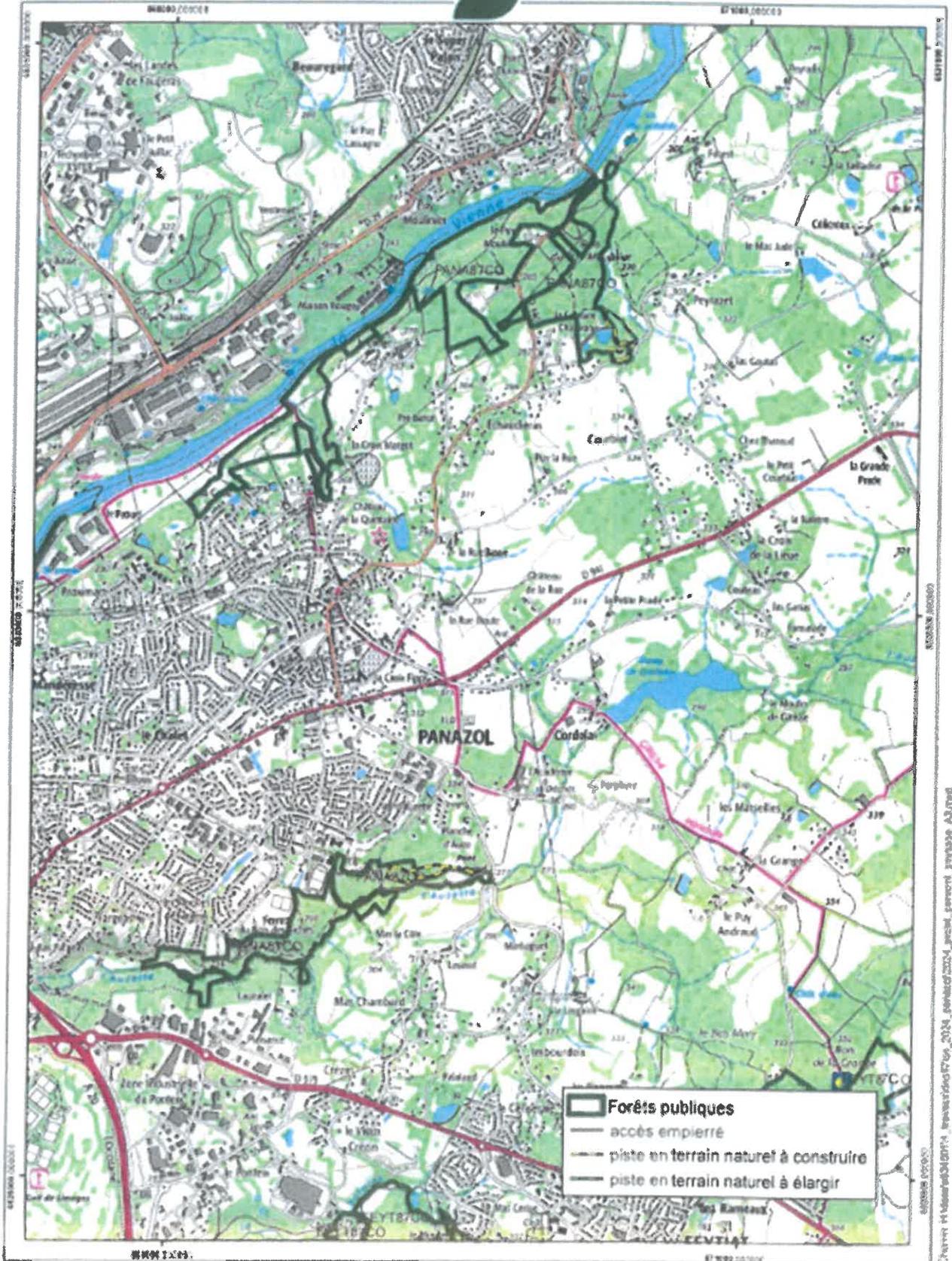
**à la "Couture Charbon"  
et entre "Pont Lavaud" et "Morpiénas"**

---

**Demande de subvention  
d'investissement**

**ANNEXES**

### Construction de 1860 m<sup>l</sup> de piste forestière en terrain naturel en forêt communale de Panazol (87)



- Dapca
- aqueduc diamètre 300
- aqueduc diamètre 400
- aqueduc diamètre 600
- drainage
- point noir à usabilty
- aqueduc fibre optique
- parking assisté
- pêche
- LIDL
- case ligne MT
- route\_lineaire
- observatoire
- usages agricoles
- piste en terre naturel existante
- piste en terre naturel à construire
- piste en terre naturel à élargir
- route\_polygone
- observatoire
- emplacement
- remblaiement en terre naturel







**Avant projet sommaire**  
**Commune de Panazol**  
**Construction de 1860 ml de piste forestière en terrain naturel en forêt communale**

Art	Nature des travaux	Quantités	Unité	Prix Unitaire	Total (HT)
<b>1</b>	<b>Bois d'emprise</b>				
	<b>Couture Charbon</b>				
1.1	Abattage, façonnage, débardage des bois d'emprise, estimés forfaitairement à 80 stères et 8 m <sup>3</sup> .	790	ml	8,00	6320,00
1.2	Abattage, débroussaillage végétation non marchande et broyage <i>in situ</i> sur 630 ml	1	u	750,00	750,00
	<b>Morpiéras</b>				
1.3	Elagage branches sèches de 25 arbres, façonnage, débardage ou broyage <i>in situ</i> .	25	u	180,00	4500,00
1.4	Abattage, façonnage de gros arbres secs ou dépérissants aux bords d'un parking, façonnage, débardage et / ou broyage <i>in situ</i> .	5	u	750,00	3750,00
1.5	Abattage, façonnage, débardage des bois d'emprise, estimés forfaitairement à 50 stères et 70 m <sup>3</sup> .	900	ml	10,00	9000,00
1.6	Abattage, façonnage d'arbres secs ou dépérissants aux bords de la piste construite, façonnage, débardage et / ou broyage <i>in situ</i> .	30	u	65,00	1950,00
<b>2</b>	<b>Terrassement</b>				
	<b>Couture Charbon (850 ml)</b>				
2.1	Terrassement pleine masse de piste forestière en terrain naturel, y compris nivellement après débardage	530	ml	7,00	3710,00
2.2	Terrassement de piste forestière en terrain naturel par déplacement, y compris nivellement après débardage	260	ml	5,00	1300,00
2.3	Terrassement finés	260	ml	3,00	780,00
2.4	Terrassement dépôt en remblai piste en terrain naturel sur 70 ml par mise en œuvre et compactage par couches de 450 m <sup>3</sup> estimés forfaitairement	1	u	5000,00	5000,00
2.6	Terrassement dépôt en déblai remblai, dessouchage, terrassement et compactage sur 1120 m <sup>3</sup>	1	u	2500,00	2500,00
	<b>Morpiéras (1000 m)</b>				
2.8	Terrassement pleine masse de piste forestière en terrain naturel, y compris nivellement après débardage	1000	ml	8,00	8000,00
<b>3</b>	<b>Empierrement</b>				
	<b>Couture Charbon</b>				
	<b>Assainissement sur 230 ml</b>				
3.1	Fourniture et pose d'un géotextile de renforcement sur 3,5 m de largeur	800	m <sup>2</sup>	2,00	1600,00
3.3	Apport et mise en œuvre de tout venant de concassage 0/160 sur 30 cm d'épaisseur compactée et 3,5 m de largeur, y compris fenêtres de drainage	500	T	16,00	8000,00
3.4	Apport et mise en œuvre de GNT 0/20 sur 5 à 6 cm d'épaisseur pour fermeture	100	T	18,00	1800,00
3.4	Empierrement sur 160 ml				
3.4	Apport de TV 0/150 primaire pour sous-bassement sur 40 ml	80	T	18,00	1440,00

3.3	Apport de TV Ø150 primaire sur 30 cm compactés sur 160 ml et 3,5 m de largeur	330	T	18,00	5940,00
3.4	Fermeture empierrement par apport de GNT Ø20 sur 5 à 6 cm sur 160 ml	60	T	18,00	1440,00
	Dépôt				
3.2	Apport et mise en œuvre de blocage de carrière pour soulèvement sur 30 cm d'épaisseur compactés et sur 600 m <sup>2</sup>	360	T	18,00	5760,00
3.3	Apport et mise en œuvre de tout venant de concassage Ø150 sur 30 cm d'épaisseur compactés et sur 600 m <sup>2</sup>	360	T	18,00	6480,00
3.4	Fermeture empierrement par apport de GNT Ø20 sur 5 à 6 cm d'épaisseur	60	T	18,00	1440,00
	Morplémas				
	Assainissement sur 130 ml				
3.1	Fourniture et pose d'un géotextile de renforcement sur 3,5 m de largeur	480	m <sup>2</sup>	2,00	620,00
3.3	Apport et mise en œuvre de tout venant de concassage Ø150 sur 30 cm d'épaisseur compactés et 3,5 m de largeur, y compris fenêtres de drainage	280	T	18,00	5040,00
3.4	Apport et mise en œuvre de GNT Ø20 sur 5 à 6 cm d'épaisseur pour fermeture	60	T	18,00	1080,00
	Dépôt				
3.3	Apport et mise en œuvre de tout venant de concassage Ø150 sur 30 cm d'épaisseur compactés et sur 200 m <sup>2</sup>	120	T	18,00	2160,00
3.4	Fermeture empierrement par apport de GNT Ø20 sur 5 à 6 cm d'épaisseur	30	T	18,00	540,00
	4 Ouvrages d'art				
4.1	Têtes d'aqueduc maçonnées pour diam 300	2	u	300,00	600,00
4.2	Têtes d'aqueduc de sécurité pour diam 300	2	u	275,00	550,00
4.3	Aqueduc, diam 300, 135 A ou SN8	24	ml	45,00	1080,00
4.4	Têtes d'aqueduc maçonnées pour diam 400	4	u	350,00	1400,00
4.5	Aqueduc, diam 400, 135 A ou SN8	12	ml	50,00	600,00
4.6	Têtes d'aqueduc pour diam 600	2	u	660,00	1320,00
4.7	Aqueduc, diam 600, 135 A ou SN16	6	ml	180,00	1080,00
4.8	Têtes d'aqueduc pour diam 800	2	u	800,00	1600,00
4.9	Aqueduc, diam 800, 135 A ou SN16	6	ml	220,00	1320,00
4.10	Fourniture et pose de drains routiers, pierres cassées géotextile compris	120	ml	25,00	3000,00
	8 Imprévis	1	u	5000,00	5000,00
	6 Frais généraux Rémunération ONF (DCE, sur M de travaux et honoraires des travaux exécutés)	1	u	8000,00	8000,00
	Total travaux HT :				108730,00
	Total général HT :				117730,00
	TVA :				23646,00
	Total travaux TTC :				141376,00

A Limoges, le 7 juin 2014

A Panazol, le

Le technicien to

Le maître d'ouvrage


  
*Stéphanie Aquino*



**BITT DELONÈME**  
 Entreprise de la Coopération  
 SARL - SNC - SARL  
 Coordinateur SPS

Séjour : 12 rue Robert Schuman - 91100 BRÉ  
 Tél : 01 61 60 15 00 - Email : [bitt.deloneme@deloneme.fr](mailto:bitt.deloneme@deloneme.fr)  
 SIRET : 493 746 945 6019

### PROPOSITION D'HONORAIRES POUR UNE MISSION SPS

selon l'Appel d'Offres n°13-118 de 22/02/2019 de date n°04-1130 de 20/12/2019  
 rédigé par le dossier N°05-009 de 24/01/2020 et de l'Annexe de 22/02/2019  
 et suivant Charte Qualité Coordination SPS Zonards

Affaire :	Prolongement de la piste forestière de la Couture-Charbon sur 1 050 ml et construction d'une piste complémentaire dans la vallée de l'Auzette de PANAZOL
Maitre d'ouvrage :	Commune de PANAZOL
Maitre d'œuvre :	ONE
Début prévisionnel des travaux :	Juin 2023 septembre 2024
Durée prévisionnelle des travaux :	1 mois compris l'entretien
Montant des travaux (€ HT) :	149 000 € HT
Mission de Niveau :	Niveau 3
Nb d'entreprises susceptibles d'intervenir :	2 entreprises

Phase et éléments de mission :	Nombre de visites ou réunions proposées	Temps total en heures	Prix en Euros H.T
<b>PHASE 1 : CONCEPTION</b>			
Réunions de maîtrise d'œuvre (PRO)	1	1	40,00
Elaboration du PGC simplifié		2	80,00
Avis sur les précisions du maître d'œuvre		inclus	
Analyse des risques	1	1	40,00
Organisation de la coordination Sécurité/Maitre d'œuvre		inclus	
Visite du site avec la maîtrise d'œuvre et l'utilisateur		1	40,00
<b>SOUS TOTAL PHASE 1</b>		<b>6</b>	<b>200,00</b>
<b>PHASE 2 : PREPARATION DU CHANTIER ET EXECUTION :</b>			
Visites préalables avec les entreprises	1	1	40,00
Formalisation (PPSP/PGC)		80	
Administratifs (RUC, DIUD, PGC, courriers, divers...)		1	40,00
Visites inopinées SPS*	2	3	120,00
Participation aux réunions de chantier de maître d'œuvre	1	2	80,00
Réunion de coordination SPS avec les entreprises		inclus	
<b>SOUS TOTAL PHASE 2</b>		<b>7</b>	<b>280,00</b>
<b>PHASE 3 : ACHÈVEMENT DE LA MISSION</b>			
Fin de mission		1	340,00
<b>SOUS TOTAL PHASE 3</b>		<b>1</b>	<b>340,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DES PRESTATIONS PHASES 1+2+3</b>		<b>13</b>	<b>820,00</b>
		<b>TVA 20%</b>	<b>164,00</b>
		<b>TOTAL TTC</b>	<b>984,00</b>

Fait à Iles, le 5 Septembre 2024

Tout problème particulier rencontré, le coordinateur accepte ses temps de visite à la nécessité du chantier

*PANAZOL - MAIRIE*

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : **DELIB104**

avec **0** pièce(s) jointe(s)

Date de décision : **26/09/2024**

Objet : **Demande de subvention au Conseil départemental de la Haute-Vienne pour création de pistes forestières (VIENNE-AUZETTE)**

Nature : **Délibérations**

Matière : **Finances locales - Subventions**

Date de télétransmission : **01/10/2024**

Agent de transmission : **Carole DANCHE - MAIRIE**

Acte : **DELIB104\_demande de subvention au conseil departemental pour création pistes forestieres.pdf**

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



**Liberté • Égalité • Fraternité**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Accusé de Réception**

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : **087-218711406-20240926-DELIB104-DE**

Date de réception de l'acte par la Préfecture : **01/10/2024**